

Publié le 8 juin 2021

## Les Epl dans la presse (8 juin 2021)

C'est une revue de presse aux couleurs ultramarines que nous vous proposons cette semaine, en revenant notamment sur l'audition d'une délégation de la FedEpl au Sénat sur le logement. Par ailleurs, à Marseille, le plan école en préparation (rénovation d'une centaine d'entre elles) pourrait s'adosser sur la création d'une Société publique locale.

### DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER

#### Audition de la Fédération des EPL



## Logement social, le rôle incontournable des Sem immobilières en Outre-mer

L'agence de presse [News Tank Cities](#) a écouté attentivement l'audition de la FedEpl par les membres la délégation sénatoriale à l'Outre-mer (27/05/2021). Thierry Durnerin, directeur de la FedEpl, a rappelé aux sénateurs que les « **Sem assurent la mise en chantier de 4 800 logements sociaux par an** ». On en dénombre 15 en Outre-mer, soit « **un parc de 110 000** ».

**logements** » assurant « la mise en chantier de 4 800 logements sociaux par an ». Un positionnement central : « Les Sem sont les principaux acteurs du logement social en outre-mer et représentent 70 % du parc social ». « En matière de décision, de conception et de stratégie, la réponse Epl fonctionne. Elle présente aussi un autre atout : à la suite de **la proposition de la loi sénatoriale d'Hervé Marseille adoptée en mai 2019**, il a été réaffirmé que des collectivités locales de différentes strates peuvent être actionnaires de la même Sem », poursuit Thierry Durnerin. Le duo Sem-Spl forme « **un bon outil de coopération public-public et de mutualisation**. (...) Nous assistons à une rationalisation du tissu des Sem à La Réunion car elle permet la mutualisation ». Au sujet de la production de logements locatifs très sociaux (auxquels 80 % de la population ultramarine peut prétendre), Philippe Clemandot, responsable du pôle immobilier de la FedEpl, considère que les adossements avec des investisseurs institutionnels tels que CDC Habitat et Action Logement immobilier permettront de « développer un peu plus l'offre de LLTS ». Cette audition sénatoriale avait pour objet de nourrir la réflexion des sénateurs qui rédigeront un rapport sur la situation du logement, dont la présentation est fixée au 1er juillet 2021.

## Pour son plan école, Marseille pourrait se tourner vers une Spl

Dans les colonnes de la [Gazette des communes](#) (25 mai), un article est consacré aux **chantiers plus ou moins urgents à lancer dans une centaine d'écoles de la ville**. « Sur les 472 écoles réparties sur la ville, une centaine réclame des travaux importants. Pour les 90 autres écoles à traiter, « nous avons créé une cellule du bâti scolaire à l'échelle de la ville, avec des élus, des fonctionnaires dans les services et des membres du cabinet du maire. Nous montons en puissance sur le sujet. Nous annoncerons bientôt ce que nous allons faire dans ce premier mandat. C'est un plan massif de réhabilitation, qui prendra une douzaine d'années et coûtera 1 milliard d'euros. **Le maire de Marseille a rencontré le Président de la République et lui a demandé le soutien de l'Etat**. Le président a eu une oreille attentive et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires, en visite à Marseille le 7 mai, a confirmé que l'Etat s'investirait dans le plan de rénovation des écoles marseillaises », commente **Pierre-Marie Ganozzi, adjoint au maire de Marseille, chargé de ce dossier prioritaire**. « Sous quelle forme ? **La création d'une société publique locale dédiée est envisagée**. « Le président de la République est très conscient de la situation et de la nécessité d'accompagner la Ville », a assuré la ministre. Jacqueline Gourault est restée vague, assurant que cette participation sera « d'une autre dimension », que ce qui a pu être fait ou promis par le passé. « Je pense que nous serons en mesure de faire des annonces sur ce plan tant attendu cet été. Nous allons aussi chercher des financements du côté de l'Europe, ce que la ville de Marseille n'a pas fait ces dernières années. Nous lancerons la végétalisation de deux cours d'écoles, dans le cadre des cours Oasis, grâce au financement de la Région et de l'Agence de l'Eau. Pour celles qui suivront, nous irons chercher enfin des financements européens », conclut Pierre-Marie Ganozzi dans les colonnes de la Gazette des communes.

## Caraïbe, les priorités de Diane Montrose

**La nouvelle présidente de la Fédération régionale des Epl de la Caraïbe et membre de l'Assemblée territoriale de Martinique, Diane Montrose**, a récemment été élu à cette fonction. Sur le site Outre-mer 360, elle déploie sa feuille de route. « Ma détermination sera multiple pour porter la voix de chaque Epl, quelle qu'elle soit, d'où qu'elle provienne ; **faire remonter toutes les difficultés rencontrées par nos membres** ; faciliter des échanges pratiques, pragmatiques entre nous et veiller à capitaliser au mieux les retours d'expérience, augmenter la visibilité de nos activités et de porter à la connaissance du grand-public nos réalisations, construire ensemble un nouveau modèle collaboratif, répondre aux enjeux régionaux et garantir la continuité des politiques publiques sur nos territoires. **L'union fait la force et les 16 Epl que nous représentons sont aujourd'hui habitées par cette volonté.** C'est un honneur de porter cette démarche initiée depuis maintenant trois ans et que je porterai avec toute l'énergie et la détermination que vous me connaissez »

## Pour la rénovation de ces bâtiments, Rouen-Normandie mise sur une Spl

Dans un entretien accordé au [Moniteur](#) (14 mai), Marie Atinault, vice-présidente en charge des transitions et innovations écologiques de la métropole de Rouen-Normandie, affirme vouloir **rénovier 20 % des bâtiments d'ici à 2030**. Pour ce faire, la métropole vient de créer son service public de la transition et la performance énergétique. « Ce nouveau service doit nous aider à atteindre les objectifs fixés dans notre plan climat-air-énergie territorial. Nous y visons 100 % d'énergies renouvelables (EnR) à l'horizon 2050. Pour cela, nous devons multiplier par 2,5 la production d'EnR et de récupération tout en réduisant de 70 % la consommation énergétique du territoire ». **Deux nouvelles structures vont voir le jour pour y parvenir** : « **La première, créée sous forme de société publique locale**, est dédiée à la rénovation énergétique. Elle accompagne les particuliers mais aussi les communes et les entreprises. Son capital de 1 million d'euros est détenu à 75 % par la métropole et le reste par les 15 communes labellisées Cit'ergie du territoire. D'autres communes pourront rentrer l'année prochaine au capital. **La seconde structure, qui sera créée sous la forme d'une société d'économie mixte**, sera un outil d'investissement dédié au développement des EnR. Elle s'adossera à la Sem West Energies qui existe déjà dans le département de la Manche ».

Par Stéphane MENU